

TPE : A quoi sert le carnet de bord ?

Ce que disent les textes officiels	« Indispensable aux élèves parce qu'il garde la trace des étapes de leur travail et les conduit à penser leur synthèse finale, il est aussi un outil précieux pour les enseignants qui mesurent, grâce à lui, la qualité de la démarche et de l'investissement de chaque élève »
Un agenda	pour s'organiser dans la durée.
Un journal	qui garde la mémoire des moments plus ou moins marquants du parcours effectué.
Un registre	qui garde sur un seul support la trace des dialogues, des idées du groupe.
Un brouillon	qui garde la trace de vos hésitations et de vos erreurs (on ne réussit jamais sans s'être au préalable trompé : les erreurs corrigées prouvent au contraire votre intelligence).
Un carnet	qui est la mémoire de votre enquête : données, sources d'informations, résultats et conditions des enquêtes, tout élément qui nourrit la réflexion.
Un outil d'évaluation	L'évaluation d'un travail sur le long terme par vos enseignants encadrant.
	CHAQUE GROUPE A UN CARNET DE BORD COMMUN.